

COMPTE RENDU des mobilisations contre le Bac Blanquer en Île-de-France et PERSPECTIVES pour cette semaine

Mercredi 23 juin

• Suite aux rassemblements devant des lycées ce lundi 21 juin, premier jour du Grand Oral, un **rassemblement devant leur lycée a été organisé mercredi 23 par les collègues en grève du lycée Mozart du Blanc-Mesnil (93)**. Celui-ci a permis de mettre en relation les équipes mobilisées de plusieurs lycées du 75, du 77 et du 93.

• **Des « tournées de jurys » du Grand Oral ont également été organisées le matin et le midi dans le 75 et le 91** (y compris dans des lycées privés), avec à chaque fois plusieurs équipes regroupant syndiqués et non-syndiqués, couverts par des mandats. L'accueil des collègues a souvent été très positif et a permis de discuter de la réalité du Grand Oral et de populariser le rassemblement francilien du vendredi.

Jeudi 24 juin

• **Une conférence de presse a été organisée le matin à la Bourse du Travail de Paris** à l'initiative de l'AG interdisciplinaire d'Île-de-France. Sont intervenus la présidente de la Régionale Île-de-France de l'APPEP, plusieurs collègues mobilisés contre le Grand Oral, Santorin et le Bac Blanquer, ainsi qu'un lycéen qui a compté parmi les animateurs des luttes lycéennes de mai 2021 dans le 93. La direction nationale de la FCPE avait répondu favorablement à notre invitation, mais a eu un empêchement de dernière minute. Cette conférence de presse a donné lieu à des dépêches AFP ainsi qu'à un reportage télé sur Santorin.

• **L'après-midi s'est tenue une nouvelle AG interdisciplinaire d'Île-de-France** pour préparer la mobilisation du lendemain. La nouvelle caisse de grève IDF y a été présentée (<https://www.helloasso.com/associations/association-crbp/formulaires/1>). Cette AG a rappelé le **temps fort de grève proposé nationalement le mardi 29 juin par la Coordination nationale de l'Éducation** (date-limite de rentrée des notes en philosophie dans la plupart des académies), et a décidé d'appeler :

- **les collègues de philosophie et de lettres à poursuivre sur la lancée de leur mobilisation contre Santorin, leur charge de travail et le Bac Blanquer** (mobilisation lancée au moment des convocations, et qui a été l'étincelle pour la dynamique interdisciplinaire de cette semaine), **à ne pas rentrer leurs notes et appréciations sur Santorin avant le dernier jour, et à se réunir en AG au moment des réunions d'harmonisation pour décider des suites du mouvement** (que ces réunions et AG se tiennent en « présentiel » ou en « distanciel ») ;

- **les collègues de toutes disciplines à se mobiliser lors des réunions à venir** (harmonisation en philosophie, harmonisation des E3C et du contrôle continu, sous-jurys de délibération, jurys finaux), y compris en organisant des **démissions collectives là où c'est possible** comme ce fut le cas lors des jurys du Bac 2019 sabordés par Blanquer. À cette fin, il a été décidé de **mettre à disposition des motions adaptables** (à venir prochainement). N'hésitez pas à diffuser les motions adoptées lors de vos différentes réunions.

Pour information, nous avons déclaré « par précaution » un rassemblement pour le mardi 29 juin (date proposée en Coordination nationale de l'Éducation en raison de la date-limite de remontée des notes de philosophie dans de nombreuses académies), afin de permettre aux correcteurs et correctrices de philosophie de s'emparer de cette possibilité si leurs AG décidaient de converger

pour une action commune entre académies franciliennes.

Vendredi 25 juin

Un **rassemblement francilien** a été organisé ce vendredi 25 juin à proximité du Ministère à l'initiative de l'AG interdisciplinaire d'Île-de-France. Celui-ci a réuni **plus de 200 collègues**, dont nombre de grévistes du Grand Oral, c'est-à-dire **plus du double par rapport au rassemblement du jeudi 17 juin au même endroit**. Des prises de parole combatives (de grévistes ou au nom des syndicats) se sont succédé et ont insisté sur la nécessité de perspectives dès la semaine prochaine d'une part, et en septembre d'autre part.

L'AG interdisciplinaire IDF a invité les syndicats départementaux et académiques à ce rassemblement, et a informé les syndicats nationaux. Cette initiative a été rejointe, parfois même jusqu'au dernier moment, par les organisations syndicales suivantes, que nous remercions vivement pour avoir répondu favorablement à notre invitation :

- **CGT Educ'action** Créteil - Paris - Versailles
- **CGT Enseignement Privé** Paris - Versailles
- **CNT-FTE**
- **SNES-FSU** Créteil - Paris - Versailles
- **SNFOLC** Paris - Versailles
- **SUD Éducation** Créteil - Paris - 92 - 95
- **SUNDEP** Paris

Au vu de cet arc intersyndical très large et de la dynamique positive après une semaine de Grand Oral, ce rassemblement est donc pour nous un succès construit à la base par les équipes mobilisées du 75, du 77, du 91, du 92 et du 93, avec le soutien dès le départ de plusieurs syndicats départementaux.

Ce succès doit être un encouragement à poursuivre et amplifier la dynamique cette semaine en Île-de-France, aussi bien pour les correcteurs et correctrices de philosophie et lettres que pour les réunions d'harmonisation et les sous-jurys.

Calendrier de la semaine

- **Lundi 28 juin** : Réunions d'harmonisation en philosophie (en présentiel au moins à Paris et Créteil)
+ Premier jour du DNB
- **Mardi 29 juin** : Sous-jury d'harmonisation du contrôle continu (E3C1 et moyennes des bulletins, y compris en spécialités) + Date-limite de rendu des notes en philosophie dans la plupart des académies + Deuxième jour du DNB
- **Mercredi 30 juin** : Date-limite de rendu des notes de philosophie en Île-de-France : début d'une rétention des notes pour imposer des délais allongés et des corrections papier, et pour s'opposer au Bac Blanc dans son ensemble ?
- **Jeudi 1er juillet** : Sous-jurys d'harmonisation des épreuves terminales (philosophie et Grand Oral)
- **Lundi 5 juillet** : Jurys de délibération, verrouillés par les inspections avec un petit nombre de «

représentants » des sous-jurys

- **Mardi 6 juillet** : Résultats du Bac général et technologique
- **Mercredi 7 juillet** : Oraux « de contrôle » (rattrapages) + Date-limite de rendu des notes des écrits de français en 1ère

Convocations tardives et droit de grève dans le secondaire

Vous avez reçu une convocation par mail depuis vendredi soir pour le lundi matin, ou bien du soir pour le lendemain matin ?

Personne n'est tenu de consulter son mail en-dehors des horaires de travail. De plus, le directeur du SIEC a assuré aux syndicats franciliens qu'il n'y aurait pas de retenues sur salaire pour les absences s'expliquant par une convocation tardive.

Si vous avez été convoqué·e depuis vendredi en fin d'après-midi pour lundi matin, ou bien du soir pour le lendemain, il est recommandé de :

- **ne pas répondre au mail de convocation** ;
- **ne pas se connecter à l'imag'in** (les connexions sont tracées) ;
- **ne pas se rendre dans son centre d'examen en début de journée** ;
- ne pas se signaler avant le milieu de matinée du prochain jour ouvré (lundi matin pour une convocation à partir du vendredi soir, mardi matin pour une convocation lundi soir, etc.) ;

Enfin, rappelons que :

- **Il ne faut JAMAIS accepter une mission sans convocation en bonne et due forme** (au minimum un document écrit valant ordre de mission), même avec la promesse que la convocation sera régularisée ultérieurement et que la mission sera rémunérée. En cas d'accident sur son lieu de travail ou bien sur le chemin, nous risquerions de ne pas être couverts en l'absence d'ordre de mission.
- **On a toujours le droit de refuser une mission à tout moment de la journée en se déclarant en grève** (notamment lorsqu'il s'agit de remplacer d'autres collègues grévistes) : nous sommes alors **couverts par le droit de grève de l'enseignement secondaire, aussi bien public que privé, puisque des préavis nationaux de grève de tous les syndicats couvrent tous les personnels de l'Éducation nationale jusqu'à la fin de l'année** (enseignement public comme privé).
- Nous ne sommes **pas censés faire passer les élèves de notre établissement d'exercice**, qu'il s'agisse du Grand Oral ou des oraux de français, et encore moins pour remplacer les collègues absents ou grévistes. Les notes peuvent donner lieu à des contestations et la responsabilité de ces irrégularités risque de retomber sur les examinateurs et examinatrices. Il convient de refuser ces convocations de dernière minute pour garantir l'anonymat des jurys.
- **Il n'est pas dans les missions des AED ni des AESH de surveiller des épreuves d'examen**, notamment le temps de préparation des candidats du Grand Oral et de l'oral de français.

« Sous-jurys » : une occasion de mobiliser nos collègues

Les « sous-jurys » d'harmonisation (dont le simple nom signifie bien ce qu'en pense l'administration) vont réunir des collègues de toutes disciplines ces mardi 29 juin et jeudi 1er juillet.

Les convocations sont en train de tomber depuis vendredi soir, mais nous ne savons pas si tous les correcteurs et correctrices y seront conviés.

Pour pouvoir se coordonner et agir au sein de ces « sous-jurys », nous appelons à continuer de renseigner le [formulaire](#) du « contre-SIEC » afin d'être mettre en relation avec les collègues de mêmes centres d'examens, ainsi que le [tableau public](#) pour suivre « en direct » l'arrivée des convocations et savoir qui elles concernent (tous les correcteurs et examinateurs ou pas).

- **Formulaire non public pour être mis en contact avec des collègues de son sous-jury : <https://vu.fr/sondage-actions-bac-2021-idf>**
- **Tableau collaboratif public pour signaler en direct les convocations et les conditions d'organisation et de passation : <https://vu.fr/tableau-convocations-bac-2021-idf>**